ROUBAIX

NOTRE POLICE MUNICIPALE

(Suite et fin)

Nous avons donné le relevé des arrestations opérées en 1897 dans nos quatre commissariats.

Voici la récapitulation : hommes arrêtés 1298, femmes 171, enfants 54, total 1523 arrestations.

Le personnel est ainsi composé :

1 commissaire central à 7,000 francs, 4 commissaires d'arrondissement à 3,600 francs chacun, 1 secrétaire en chef à 2,800 francs, 1 secrétaire en chef à 2,800 fr., 1 secrétaire à 2,000 fr., 1 inspecteur de 2e classe à 2,000 fr., 2 sous-inspecteurs de 1re classe à 1,850 fr., 1 secrétaire d'arrondissement de 1re classe à 1,700 fr., 3 secrétaires d'arrondissement de 3e classe à 1,600 fr., 5 brigadiers de 1re classe à 1,600 francs, 1 brigadier de 3e classe à 1,500 fr., 5 sous-brigadiers à 1,450 fr., 29 agents de 1re classe à 1,400 fr., 29 agents de 2e classe à 1,350 fr., 29 agents de 3e classe à 1,300 francs, 2 gardes-champêtres de 1re classe à 1,400 fr.

Un inspecteur de sûreté de 1re classe à 2200 fr. ; un brigadier de sûreté de 3e classe à 1700 fr. ; 4 agents de 1re classe à 1550 francs ; 7 agents de sûreté de 2e classe à 1500 fr. ; 3 agents de 4e classe à 1450 fr.

L'ensemble de toutes les dépenses de la police s'élève ainsi que nous l'avons déjà dit à 223,650 fr.

La création d'un 5e commissariat nécessitera approximativement les frais suivants : un commissaire à 3600 fr. ; un secrétaire à 2600 fr. ; loyer environ 1200 fr. ; frais de bureaux 500 fr. ; au total 6800 fr.

Si nous ne tenons pas compte du versement de la somme de 1,000 francs versée par l'Etat pour le commissariat central (art. 77 des recettes du budget municipal) et que nous appliquions cette somme, — une fois dépensée, — à la fourniture du mobilier nécessaire au nouveau commissariat, on peut prévoir que les dépenses de la police, pour 1899, s'élèveront à la somme de 230,350 fr.

Le *Journal de Roubaix* s'occupe hier de la question et paraît enregistrer l'opinion d'un intéressé, au sujet de la fixation de l'emplacement du nouveau commissariat.

Il est bien évident que le choix de l'emplacement donnera lieu à divers pourparlers entre l'autorité préfectorale et l'administration municipale.

La question sera tranchée prochainement, au mieux des intérêts de la ville, nous l'espérons du moins, — entre le maire de Roubaix et le successeur de M. Barroyer.

G. I.

PAR FIL SPÉCIAL

Le « Moine », de la *Croix*, attribuant le succès de ses amis les réactionnaires aux prières faites dans les églises, nous prions l'« employé de service » de vouloir bien récidiver pour obtenir de son ami Dieu, un peu de soleil et du beau temps ! Pour ce que ça lui coûte !

Que d'eau ! que d'eau ! il y a de quoi faire déborder tous les bénitiers de la *Croix*.

Allons, tous les cirages, cyrs et sous-cyrs, en prières.

Cyrano.

UNE BONNE ŒUVRE

On se rappelle l'affreux accident survenu il y a environ un mois à la fabrique Wibaux-Motte, accident qui coûta la vie à un jeune homme nommé Coulevin.

Les parents du malheureux garçon sont malades et la perte de leur unique soutien les a plongés dans une noire misère.

Profondément émus de cette infortune imméritée, les habitants de la rue La Fontaine ont sollicité du maire de Roubaix l'autorisation d'organiser une souscription dimanche prochain afin de soulager pour quelques secours ces pauvres gens.

Nous félicitons de tout cœur les braves gens qui ont eu cette généreuse pensée et nous invitons très vivement nos camarades et nos concitoyens à ne pas refuser leur obole.

Ils contribueront ainsi à réparer une lacune odieuse de notre société capitaliste.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Hier après-midi, vers 4 heures, un ouvrier teinturier, Théophile Vaddeviers, 14 ans, demeurant à St-Léger (Belgique) et travaillant chez M. Joseph Ernoult, teinturier-apprêteur, rue de l'Industrie, a fait une chute et s'est fracturé la jambe gauche.

M. le docteur Faidherbe qui a fait transporter le blessé à l'Hôtel-Dieu après lui avoir donné des soins, conclut à une incapacité de travail d'environ deux mois.

CHUTE PEU GRAVE

Nous annoncions hier qu'un garçon boulanger avait fait mardi soir une chute rue d'Alger.

C'est un nommé Alphonse Didry, 29 ans, demeurant boulevard de Belfort, 63, qui est employé à la Société de consommation, rue Saint-André.

L'incapacité de travail sera de quatre ou de cinq jours, bien que le déboîtement de la hanche gauche ne soit pas grave.

C'est M. le docteur Butruille qui a soigné le blessé.

CONTRAVENTIONS

La police a dressé hier quatre contraventions : une pour tapage nocturne, trois pour ivresse.

LACHER DE PIGEONS VOYAGEURS

Par arrêté de M. le préfet du Nord en date du 1er juin, la fédération colombophile l'Union fédérale, est autorisée à faire un lâcher de pigeons voyageurs à Tours (Indre-et-Loire), le 19 juin 1898, à 6 heures du matin.

UNE DOMPTEUSE BLESSÉE

On se rappelle Mme la Comtesse de X., la charmante dompteuse de lions qui a fait courir tout Roubaix récemment au cirque Vinella.

Nous apprenons que la courageuse jeune femme a été blessée le 27 mai dernier à Crefeld (Allemagne) au cirque Kremser, par sa redoutable lionne Zizi-Pampan.

La blessure sans être grave intéresse l'articulation du genou.

Mme de X... souffre beaucoup et elle est obligée de garder la chambre.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

C'est aujourd'hui vendredi, de 4 à 7 heures du soir qu'aura lieu la mise en paniers des pigeons pour le grand concours de CHATEAUDUN qui aura lieu dimanche prochain 5 courant, au siège du cercle l'Union, établie chez M. Meurisse, café Pandore, rue Pauvrée.

Ce concours est offert aux amateurs colombophiles dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 6 kilom.

En plus des 300 francs de prix d'honneur en espèces, il sera joué gratuitement 2 régulateurs aux premières séries de deux pigeons non désignés. Mise 2 francs dont 1 franc pour frais, donnant droit aux 300 francs de prix et aux deux régulateurs.

PARTI OUVRIER. — SECTION ROUBAISIENNE

Le groupe la Jeunesse Révolutionnaire se réunira samedi 4 juin, à son local, estaminet Delestres, rue Decrème.

— Le groupe d'études sociales de la 6e section se réunira vendredi 3 juin, à 8 h. 1/2, en son local habituel, estaminet Boucherie, rue du Moulin. Extrême urgence.

Clinique du Dr A. DELATTRE

ACCOUCHEUR DE LA MATERNITÉ BOUCICAUT

Maladies de grossesse, maladies des femmes et des enfants

CONSULTATIONS GRATUITES les mardi, jeudi et samedi, à 3 heures

87, rue de Tourcoing, ROUBAIX

CROIX

Revue des chevaux. — Nous rappelons aux propriétaires de chevaux que les opérations de recensement auront lieu lundi 6 juin, à six heures et demie du matin, sur la Grand'Place.

Le classement devant être terminé à onze heures, nous engageons les intéressés à ne pas s'exposer aux conséquences d'un retard.

Une grave affaire. — M. le Procureur de la République vient d'être mis au courant d'une grave affaire qui pourrait bien prendre de très grandes proportions et dont les conséquences seraient des plus désagréables pour un monsieur connu pour sa raideur à l'égard du petit public.

A mots couverts beaucoup se sont trouvés initiés à la question qui nécesitera l'intervention probable de deux ministres et non des moins importants.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette affaire ; pour aujourd'hui, bornons-nous à rappeler au personnage visé ce vieux proverbe qu'il aurait dû méditer ;

Qui sème le vent récolte la tempête.

A propos des courses tauromachiques. — Notre confrère l'*Avenir* annonce que des arènes pour courses de taureaux seraient prochainement érigées à Croix et que les plans en seraient même déjà déposés à la mairie.

Nous nous sommes mis en quête de renseignements et de ce que nous avons appris il résulte que notre confrère a dénuesurément gissi son information. Il y a bien des pourparlers engagés au sujet de la construction d'un Torodrome, mais rien n'est encore décidé.

D'un autre côté, l'emplacement proposé ne se trouve pas à droite en montant mais bien à gauche en descendant. Il importait de faire cette rectification.

Population. — Voici le mouvement de la population pendant le mois de mai dernier :

Naissances 38, décès 15, mariages 15, transcription 1.

Les 4 premiers mois de l'année avaient donné :

Naissances 144, décès 87, mariages 44, transcriptions 4.

Police. — M. Séglin, commissaire de police, vient d'obtenir un congé de 21 jours pour raison de santé.

Pendant son absence, toute affaire de police judiciaire devra être soumise au citoyen maire, conformément à la loi du 5 avril 1884. Il est rappelé aux habitants que seul le magistrat municipal a qualité pour connaître des faits qui se passent dans la commune.

Au Sanatorium. — Quatre des six enfants envoyés au sanatorium de St-Pol-sur-Mer sont rentrés avant-hier à Croix ; les deux autres sont restés à St-Pol pour terminer la cure.

Cinq enfants sont partis le 1er juin au matin, de sorte qu'il y a en ce moment sept petits croixiens et croixiennes en traitement au sanatorium.

Les belles fantaisies d'un grincheux. — Un monsieur grincheux, c'est celui qui mercredi matin abordait les chouans presqu'en face du local où il distille ses attaques méchamment bêtes contre la municipalité. Appelons-le X... pour ne pas le désigner plus clairement.

— Je suis M. X..., leur cria-t-il hargneusement ; pourquoi n'avez pas, scrongneugneu, enlevé encore les ordures en face de chez moi ?

L'un des interpellés expliqua qu'ils n'étaient que récemment chargés de l'entreprise.

— Ah ! oui, toujours bonnes nouvelles ; jamais vu administration pour changer si souvent de personnel. Une sacrée boîte !

En effet, l'ébouage est renouvelé ; mais si le monsieur en question se renseignait sur les causes, il est probable qu'il ne lancerait pas une si grosse balourdise contre l'administration, non pas l'administration municipale, qui n'en peut guère, mais bien contre l'administration préfectorale (dont il dépend) qui a prescrit de passer un nouveau marché pour l'ébouage.

C'est ce qu'on appelle le pavé de l'ours. n'est-ce pas M. Laurenceau ? Et dire que c'est un de vos subordonnés qui vous en écrase le nez ! mais c'est un peu de votre faute si vous êtes ridiculisé par vos sous-ordres, avouez-le.

TOURCOING

ADJUDICATION PUBLIQUE

Hier a eu lieu à la mairie l'adjudication de la fourniture et de l'équipement des sapeurs-pompiers de la ville pendant les années 1898, 1899, 1900, 1901 et 1902.

M. Boutry Félix, de Lille, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 29 fr. 50 p. 0/0.

Avaient offert : M. Frédéric Marissard, de Paris, un rabais de 11 0/0 ; la Belle Jardinière, de Paris, 7 0/0 ; M. Alfred Magnier, de Rouen, 5 0/0 ; la Société Lyonnaise de mécanique et d'électricité de Paris, 5 0/0.

Le montant de l'adjudication, selon les évaluations du cahier des charges, est de 6734 fr. 80 pour 1898 et de 8266 fr. pour les quatres années suivantes.

FRAUDEUR ARRÊTÉ

Les préposés de douanes Delavier et Guilbert en tournée à la Marlière ont cueilli mercredi soir vers 10 heures, près la chapelle Six, le nommé J.-B. Carré, journalier qui tentait d'introduire en France dix kilog de café, valeur 30 fr. environ.

Carré a été mis entre les mains de la gendarmerie pour être transféré à Lille.

LES ACCIDENTS

Au peignage de la Tassée, le nommé Broquet Théophile, 42 ans, débourreur, demeurant à Wattrelos, s'est heurté le genou contre le bout d'un arbre de peigneur

Le docteur Delattre a prescrit un repos de trois à quatre semaines.

CONCERTS D'ÉTÉ

L'harmonie du Blanc Seau exécutera le dimanche 5 juin 1898, à cinq heures du soir, en face de l'église Saint-Eloi, (Blanc Seau), les morceaux suivants :

1. Allegro militaire, N. Labole. — 2. Les Francs bourgeois, fantaisie, Dannau. — 3. Une soirée à Trianon, Coquelet. — 4. Bouquet de mélodies, valse, Corbier. — 5. Une pensée à Rome, ouverture, Leroux. — 6. Polka pour piston, L. Chic.

TRIBUNE PUBLIQUE

Nous recevons la lettre suivante que nous reproduisons à titre de document :

Monsieur le Rédacteur,

Le Comité radical-socialiste de Tourcoing, dans la dernière réunion, a discuté la réponse à faire à l'article de l'*Avenir*, commentant notre récent appel aux électeurs.

Il vous prie de vouloir bien lui accorder l'hospitalité de vos colonnes pour insérer les quelques lignes suivantes :

L'*Avenir* nous accuse de n'avoir cessé au cours de la lutte qui vient de se terminer de tirer dans les jambes des républicains ». Nous voudrions bien savoir si l'accusation portée contre nous d'une façon aussi précise s'appuie sur des preuves. Car nous voulons bien croire que la phrase : *tirer dans les jambes des républicains* ne vise pas les critiques qu'avant le premier tour de scrutin tout républicain avait le droit et le devoir de porter contre la politique opportuniste et rétrograde de la plupart de nos représentants. Il doit y avoir autre chose que l'*Avenir* ferait bien de nous apprendre.

Quant à la majorité de 2215 v. républicaines obtenue à Tourcoing, l'*Avenir* devrait bien reconnaître que les radicaux et les socialistes ont le droit d'en revendiquer leur part. C'est même grâce à eux que cette majorité a pu être obtenue. Elle ne cessera, nous l'espérons, de s'accroître ce qui n'arriverait pas si, suivant l'exemple de l'*Avenir* nous émettions la prétention d'exclure de la République les meilleurs républicains.

Le Comité radical-socialiste de Tourcoing et ses cantons.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PARTI OUVRIER

Le Parti ouvrier de Tourcoing et ses cantons se réunira en assemblée générale dimanche prochain, 5 juin, à trois heures, salle de la Coopérative rue de Tournay.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

Dimanche prochain, 5 juin, estaminet Jules Ladesaies, à la « Belle Vue » jeu de boule à la platine pour de très beaux jambons.

La mise sera de 25 centimes. On commencera à quatre heures. L'inscription sera close à huit heures et demie.

Le dimanche suivant, 12 juin, aura lieu une grande partie avec 320 francs de prix en espèces. La mise sera de 50 centimes. Chaque joueur pourra en prendre cinq.

Le jeu étant couvert les parties se joueront par n'importe quel temps.

LA REVANCHE PROLÉTARIENNE

Le groupe la Revanche Prolétarienne se réunira samedi soir à huit heures, en son local chez la veuve Decottignies, rue de Mouveaux, au Blanc-Seau.

LILLE

PARTI OUVRIER. — SECTION LILLOISE

Commission administrative

Réunion des délégués, ce soir vendredi à 8 h. 1/2 à la Maison du Peuple.

Urgence.

LES FÊTES DE LILLE

Les fêtes de Lille auront lieu les dimanche 19 juin et lundi 20. Elles s'ouvriront le dimanche matin, boulevard des Ecoles, par une grande revue des sociétés de Lille et de la région.

Le programme se continuera par un grand concours de pêche à la ligne, des régates, des ascensions aérostatiques, un concours de postes aériennes, des concerts, des grandes illuminations, etc.

Nous publierons le programme détaillé dès qu'il sera arrêté.

Disons, dès maintenant, que de nombreux jeux et attractions seront organisés dans les quartiers ouvriers.

LES CAMBRIOLEURS A LILLE

Des malfaiteurs se sont introduits, dans la nuit de lundi à mardi, dans la Villa Yvonne, sise avenue du Bois, à Lambersart, après avoir escaladé la haie qui l'entoure ils ont fracturé la porte de cet immeuble donnant derrière la maison.

Après y avoir copieusement dîné, ils ont quitté la villa y emportant l'argenterie qu'ils y ont trouvé, tout un matériel de cuisine, quinze bouteilles de champagne, etc., etc.

La villa récemment construite appartient à M. Florian Crétin-Béder, habitant présentement boulevard de la Liberté, 54, qui avait déjà en partie emménagé la Villa Yvonne.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIE

La section de photographie de *L'Union des Etudiants de l'Est* organise, sous la présidence d'honneur de M. le recteur de l'Université, une exposition internationale de photographie, réservée aux étudiants.

Cette exposition sera inaugurée le dimanche 12 juin et restera ouverte pendant 15 jours au moins. Elle comprendra neuf sections :

1. Scènes animées, instantanés, sujets en mouvement ; 2. Paysages monuments marines ; 3. Portraits, groupes, études, scènes de genre ; 4. Photographies scientifiques (archéologie, astronomie, physique, géologie, médecine, micrographie, etc.) ; 5. Agrandissements ; 6. Reproductions ; 7. Photographies humoristiques ; 8. Positifs sur verre et clichés de projections ; 9. Epreuves obtenues avec le Poket Kodack.

LA FIN D'UN ATHLÈTE

Apollon, ce roi de la force, bien connu à Lille, est actuellement à Nice, où il se meurt d'un mal qui ne pardonne pas, la phthisie, croit-on, et le colosse peut à peine se traîner.

L'année dernière, Apollon donna plusieurs représentations dans notre ville, au Théâtre des Variétés.

C'ÉTAIT NÉCESSAIRE

On se rappelle que, sur la proposition de l'administration municipale, l'assemblée communale décida, il y a quelques mois, l'installation de water-closets au Grand-Théâtre et au Palais Rameau.

Quand on pense que ces deux établissements qui reçoivent un public nombreux, étaient dépourvus de lavabos, de cabinets d'aisances, voire même d'urinoirs, on comprendra combien cette décision était urgente. Il y a même lieu de s'étonner que l'ancienne administration n'y ait pas songé plus tôt.

Nous avons le plaisir, aujourd'hui, d'informer le public que les travaux ordonnés par l'administration municipale sont complètement terminés au Palais Rameau, et, en partie au Théâtre.

Au Palais Rameau, des urinoirs, des cabinets d'aisance et de toilette ont été construits pour le public, coté de la rue Solférino ; pour les artistes, coté du jardin.

Ces cabinets, très bien construits, dont les murs sont revêtus en faïence, offrent tout le confortable que l'on puisse désirer.

Au théâtre, on a construit au rez-de-chaussée, un cabinet d'aisances et un cabinet de toilette, également très confortables.

Pour la saison prochaine, d'autres cabinets seront créés au 2e étage.

Tous ces cabinets sont gratuits. Les dames y trouveront de menus accessoires de toilette que l'on regrette souvent de ne pas avoir à portée, des épingles à cheveux, par exemple, et une ouvreuse sera gracieusement mise à leur disposition.

Que l'on vienne dire ensuite que l'administration municipale socialiste manque d'élégance.

LE CRI DU JOUR

Quel temps, quel fichu temps ! voilà le cri du jour.

Après un mois de mai excessivement mauvais, juin s'annonce avec de grosses nuages, du vent froid, de la pluie et même de la grêle.

Les ondées, les averses se sont succédées hier, pendant toute la journée, et avec ça un froid qui semblait nous transporter en décembre.

Quel temps, quel fichu temps !

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU NORD

La prochaine assemblée générale aura lieu le dimanche 5 juin 1898 à cinq heures du soir. Il y aura une conférence par M. Poiret, professeur à Arras.

M. Leurquin père, horticulteur à St-Maurice Lille, est chargé de la fourniture de la tombola.

Des apports de tous genres sont appelés ; ils seront récompensés par des primes donnant droit à une médaille en fin d'année.

CONCOURS DE STÉNOGRAPHIE

Les épreuves de vitesse, lecture et machines à écrire, du concours international organisé par le *Cercle sténographique du Nord*, auront lieu le dimanche 12 juin, à neuf heures et demie du matin, à l'Hôtel de Ville de Lille, salle des adjudications, sous la présidence de M. Depoin, président de l'Institut sténographique de France, et avec le concours, parmi les membres du jury, de MM. Pierre, directeur départemental de l'Enseignement primaire, et Minet, inspecteur primaire.

Les concurrents de la région du Nord et les personnes qui doivent assister à ces épreuves, sont priées, afin de profiter de la réduction de 50 0/0 gracieusement accordée par la Compagnie du Nord, d'indiquer à M. Gosselin, secrétaire-adjoint du cercle, 16, rue Henri-Kolb, Lille, avant le 5 juin, dernier délai, leurs nom et adresse, gare de départ, ainsi que la classe dans laquelle ils désirent voyager. Ils recevront aussitôt leur permis.

ACCIDENT DU TRAVAIL

M. Paul Vahé, demeurant rue de l'Arc, 20, travaillant à la Manufacture des Tabacs, atelier du hachage du scaferlati, a eu le petit doigt de la main gauche écrasé par son hachoir.

ŒUVRE DE BIENFAISANCE

Le dimanche 12 juin, à l'estaminet de l'Arc-en-Ciel, rue du Faubourg de Béthune, aura lieu une grande soirée chantante suivie de tombola au bénéfice d'un père de famille qui se trouve dans la nécessité.

Les détenteurs de carnets de la tombola sont instamment priés de les rapporter, chez Meyart, estaminet de l'Arc-en-Ciel, avant le mercredi 8 juin. Passé ce délai, tous les billets seront considérés comme vendus.

MENUS FAITS

Vol. — Fideline Hennebique, demeurant, depuis une huitaine de jours rue du Plat, 29 a été arrêtée comme inculpée d'avoir dérobé un costume complet et divers objets au préjudice de M. Robine, même adresse.

Coups de pied. — M. Joseph Lemouche, marchand de beurre, rue Bérenger, 15, se trouvant avant-hier soir, à l'Esplanade, au pansement des chevaux, a reçu un coup de pied de cheval à la jambe droite, qui lui a fait une contusion peu grave.

Mauvais client. — Isidore Rose, tisserand, demeurant quai de l'Ouest, 15, se trouvait, hier, à l'estaminet Fipart, rue de Dunkerque. Non seulement, il refusa de payer ses consommations, mais encore il frappa la cabaretière. Rose a été conduit au poste et déféré au parquet.

LE NORD

ANNŒULLIN. — Succès. — Le 31 mai grande foule accourue aux environs de la gare d'Annœulin, pour fêter le succès remporté par l'« Harmonie républicaine », au concours d'Aubervilliers.

A la descente du train, M. Loyez a prononcé le discours suivant :

Messieurs les musiciens,

Je crois être l'interprète fidèle des sentiments des honorables habitants d'Annœullin, en venant vous féliciter de la victoire obtenue par vous, à Aubervilliers : 1er Prix de lecture à vue, avec palme en argent, 1er prix ascendant d'exécution, avec palmes en vermeil, et félicitations du jury accordées à M. Bernardy, son digne et dévoué chef, 1er prix d'honneur, avec couronne en argent, et prime en espèces.

Vous vous étiez déjà signalés par les succès remportés lors de l'Exposition de Bruxelles ; aujourd'hui le triomphe est définitif, et c'est avec un légitime sentiment de fierté que nous l'enregistrons parmi nos plus beaux souvenirs. — Vous aviez à lutter contre des sociétés rivales exercées de longue date et préparées depuis longtemps à la lutte ; vous avez su les vaincre, grâce au concours dévoué de votre président, M. Ledoux, de l'intelligente direction de votre chef, M. Bernardy, si admirablement secondés par votre vice-président, M. Charles Blanquart.

Vous avez vaincu des difficultés qui, de prime abord, paraissaient insurmontables. Vous avez remporté des lauriers, et votre mérite est d'autant plus grand que le succès était plus difficile à obtenir. Aussi, au nom de tous, je vous remercie d'avoir établi sur des bases solides la réputation de notre harmonie républicaine. Grâce à vous, elle entrera désormais dans une voie bien différente de celle qu'elle avait suivie jusqu'ici, c'est-à-dire dans le chemin des victoires et des succès.

Vive donc l'Harmonie républicaine d'Annœullin ! vivent son président, son chef et son vice-président ! vivent ses membres exécutants ! leur souvenir vivra à jamais parmi nous, et que toute cette foule d'amis qui est venue assister à votre retour (malgré le mauvais temps) pour fêter votre triomphe, crie avec moi :

Vive l'Harmonie républicaine !

Vive la République !

La fin de cette allocution a été chaleureusement acclamée par la foule qui a fait une ovation méritée aux vainqueurs.

LOOS. — Colombophilie. — La Société colombophile l'« Hirondelle », établie chez M. Pardon, 57, grande route de Béthune, rappelle aux amateurs (dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 6 kilomètres de la Mairie de Loos) son concours sur Orléans, le dimanche 5 juin 1898. 200 francs de prix d'honneur. Mise 2 fr. 25 dont 1 fr. 25 pour prix et 1 fr. pour honneur.

Mise en paniers le vendredi 3 juin de 4 à 8 heures et demie du soir.

Les pigeons seront convoyés ; constatation par seconde ; parcours une seconde par 5 mètres ; zones rectifiées. Pour les autres conditions voir les affiches de l'année.

Nota. — Les amateurs dont la zône n'est pas établie pourront se faire zôner gratuitement le jour de la mise en paniers.

DOUAI

Conférence. — La conférence que devait faire M. Marc, dimanche 8 juin, à quatre heures, au Parc public, est remise au dimanche 12 juin, de trois à quatre heures au même lieu.

Nouvelle boîte aux lettres. — On va installer, au boulevard Delebecque, une boîte aux lettres destinée à recevoir les correspondances des habitants des rues de Cambrai, du Kiosque, de la place du Barlet, etc.

Vol. — Pendant une absence de Mme Fauchart, demeurant au lieu-dit *Courant de l'Enfant-Jésus*, on s'est introduit dans son domicile, on s'est introduit dans son domicile et on y a dérobé une montre en argent accrochée à la cheminée.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Chute. — M. Hector Lefebvre, marchand de charbon, demeurant chez sa mère, rue d'Arras, est tombé de son tombereau en passant au Pont des Dominicains et s'est fracturé l'épaule droite.

Coup de mine. — Nous avons relaté vendredi dernier le coup de mine de la fosse Notre-Dame, où trois ouvriers furent blessés.

Samedi, M. Alfred Fourmeaux succombait le premier à ses brûlures. Hier, M. Jean-Baptiste Mazy a rendu aussi à son tour le dernier soupir : il avait subi un commencement d'asphyxie provoqué par le gaz du charbon enflammé.

SIN-LE-NOBLE. — Accident. — Mme Ladeul, 22 ans, a été victime d'un accident de voiture. Elle a l'épaule droite fracturée et des contusions sur le corps.

VALENCIENNES

Parti ouvrier. — La section de Valenciennes est convoquée pour samedi 4 juin courant, à 8 heures du soir, chez le secrétaire.

Avis. — Les détenteurs de carnets de tickets pour la lutte et de listes de souscriptions sont priés de les faire rentrer au plus tôt.

Suicide. — Le nommé Félix Duée, cabaretier, marché aux Poissons, s'est suicidé mercredi vers 8 h. 1/2 du matin en se pendant à un porte-manteau. Le malheureux a mis fin à ses jours parce qu'il ne pouvait pas arriver à faire face à ses échéances.

Encore une victime de la féodalité capitaliste !

Noyé. — Le sous-brigadier d'octroi Lamonnier, de ronde au faubourg de Paris, vers 10 heures du soir, ayant entendu le bruit d'un corps tombant dans l'eau, se livra à des recherches avec l'aide de M. Tuies Dransart, éclusier, et Adolphe Reguiez, préposé.

Ces recherches amenèrent la découverte du corps de Félix Guervein, 27 ans, charpentier à Valenciennes. La cause de cette mort est attribuée à un accident.

Cours d'arboriculture. — Des leçons et conférences d'horticulture seront données aux dates et dans les localités ci-après désignées de la circonscription de la société.

Dimanche 5 juin 1898, ville de Denain, à 3 heures, dans le jardin de M. Deleau.

Commune de St-Saulve, à 3 heures, dans le jardin de M. Thibergien, réunion à l'estaminet Hourdeau.

Programme : Jardin fruitier, Ebourgeonnage du pêcher et des autres arbres fruitiers, Pincement, Palissage du pêcher et de la vigne, Destruction des insectes nuisibles aux arbres fruitiers, Culture de la vigne sous verre.

Jardin potager : Culture des haricots, Choux en général et choux fleurs en particulier, Usage des paillis.

Jardin d'ornement : Entretien d'une corbeille pendant la bonne saison.

CAUDRY — Vols. — Depuis quelque temps, MM. Carpentier, industriel à Caudry, s'apercevaient de la disparition de matières premières, marchandises, outils, etc. Leurs soupçons s'étaient portés sur un contre-maître, le sieur Germain Martinage, âgé de 47 ans, demeurant à Caudry. Mais il leur était impossible de le prendre en flagrant délit de vol.

A force de recherches, MM. Carpentier acquirent la certitude que Martinage avait un complice, un sieur Léon Guienne, âgé de 19 ans, tisseur, demeurant à Rieux.

MM. Carpentier firent part de leur découverte à la police et vendredi à cinq heures de l'après-midi, Guienne était arrêté en gare de Béthencourt, au moment où il se disposait à retourner chez lui, porteur d'un sac contenant une assez grande quantité de bobines qu'il venait de prendre chez Martinage.

Guienne ne fit aucune difficulté pour reconnaître les faits et peu de temps après Martinage était arrêté à son tour, tandis qu'il se trouvait à la fabrique.

Fouillé aussitôt, Martinage fut trouvé en possession d'une assez grande quantité de bobines vides qu'il rapportait, en remplacement des bobines pleines remises à Guienne. Une perquisition opérée à son domicile donna les plus complets résultats. On trouva, en effet, une grande quantité de coupons de rideaux, de bobines, de cordes, de limes, de tringles et d'outils de toute espèce. Le tout fut amené au bureau de police.

Samedi matin, une nouvelle perquisition eut lieu chez Martinage ; sous une partie du pavage de la maison, on trouva plusieurs sacs de bobines préparés de la même manière que celui trouvé en possession de Guienne à la gare de Béthencourt.

Une perquisition a été faite en même temps à Rieux au domicile de Guienne, samedi matin.

Cette affaire a produit une vive émotion à Caudry où Martinage jouissait d'une bonne réputation.

CHAPEAUX Voir en 4e page les prix de la Chapellerie moderne

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

BRUAY. — Fanfare. — La fanfare municipale, les *Amis Réunis* de Bruay, en revenue victorieuse du concours internationale du Havre. Elle a obtenu le 1er prix de lecture à vue, 1er prix d'exécution ascendant, 1er prix d'honneur décerné à l'unanimité du jury. Une réception très brillante a été faite mardi soir aux vainqueurs.

CARVIN. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira aujourd'hui vendredi 3 juin à quatre heures et demie de l'après-midi, à la mairie.

Parmi les principales questions à l'ordre du jour figurent les budgets communaux pour 1898 et 1899.

AUCHEL. — Parti ouvrier. — Samedi 4 juin, à huit heures du soir, salle Cambien, réunion générale de tous les membres de la section.

Ordre du jour. — Compte-rendu des élections du 8 mai. — Perception des cotisations. — Incription de nouveaux adhérents.

MONTIGNY-EN-GOHELLE. — Conseil municipal. — Dimanche prochain 5 juin à 11 heures et demie du matin, se réunira le Conseil municipal :

Ordre du jour : 1. Reddition des comptes de l'exercice 1897 ; 2. Budgets additionnel de 1898 et primitif de 1899 ; 3. Travaux à l'abreuvoir du marais ; 4. Repavage des rues.

Vu l'importance de cette réunion et la contradiction qu'entraîneront les débats, les électeurs soucieux de la bonne renommée du village et la saine gestion des finances sont priés d'assister en grand nombre aux délibérations. Cette séance a un intérêt particulier, par rapport aux élections législatives dernières.

BOULOGNE. — Orage. — Un orage accompagné de violents coups de tonnerre s'est déchaîné cette nuit, vers 3 heures, sur Boulogne et les environs.

La grêle est tombée à plusieurs reprises avec une force telle que les arbres fruitiers ont beaucoup souffert.

La récolte est fortement aventurée, aucun accident n'a été signalé à l'heure où paraissent ces lignes.

POUR LA VERRERIE OUVRIÈRE

Solidarité Internationale

Dans le but de seconder l'œuvre poursuivie avec une si admirable ténacité par le citoyen Jaurès, député de Carmaux, LE GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, de Courtrai (Belgique), directeur A. J. Lamar, vient de décider qu'à dater de ce jour il sera remis à toute personne ou à tout groupe de personnes effectuant en commun un achat de *cent francs*, un bon de la Verrerie ouvrière de Carmaux d'une valeur de CINQ FRANCS et remboursable à SIX FRANCS en 1901.

Malgré cette prime d'une appréciable valeur, le prix des costumes et des autres objets de première qualité que vend le *Grand Bazar Social Français*, ne sera pas majoré d'un centime.

A ce moment, sont mis en vente aux prix suivants, qui défient toute concurrence :

1,500 pardessus Moskova, magnifiques à . . . . . fr.	14 50
1,800 pardessus, extra, doublure satin, piqués, quadrillés, ouatés, à. . fr.	18 »
4,500 pardessus extra riches (vendus partout ailleurs de 50 à 70 fr.) fr.	23 »
5,000 costumes complets cheviotte à fr.	17 50
4,000 costumes complets, peignés, étés, gants, toutes nuances, de fr. 19 à fr.	24 50

Ces prix, nous le répétons et chacun peut s'en assurer, défient toute concurrence. Quant à la coupe, elle est irréprochable et peut rivaliser avec celle des meilleures maisons françaises.

Comment donc les socialistes de la frontière, qui ont coutume d'aller se vêtir en Belgique, pourraient-ils hésiter devant des résultats semblables ?

Courtrai est généralement le but de leur voyage, c'est encore pourquoi il ne leur est pas possible d'hésiter, car le GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS est, dans cette ville, la seule maison qui échappe à l'ingérence cléricale.

Tout le monde ira donc au GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, 59, Grande-Place, à Courtrai, pour son avantage personnel, d'abord, pour aider ensuite la Verrerie ouvrière de Carmaux, puisque

Un bon de la Verrerie ouvrière

d'une valeur de cinq francs, *remboursable* **à six francs**

sera délivré : 1° à toute personne achetant pour cent francs, en une seule fois ou en plusieurs fois, dans le délai d'un an, à courir du mois de septembre 1897 ; 2° à tout groupe de personnes achetant en commun, pour une même valeur et dans le même délai.

N.-B. — Le grand Bazar Social étant une œuvre éminemment philanthropique dans son organisation et dans son but, se défier des nombreux agents stipendiés par les cléricaux qui rôdent aux alentours de la gare et dont la mission est d'induire les voyageurs en erreur sur le caractère d'une institution dont ils redoutent à bon droit la concurrence. (N. 6.896).

UNE PRIME

Le Grand Bazar social Français de Courtrai met à la disposition de ses clients un lot de magnifiques montres de Genève, remontoirs argent, galonnés or, à cylindre, 10 rubis, pour homme et dame.

Ces montres, d'une valeur réelle de vingt-cinq francs, ne seront vendues que *douze francs cinquante*, à toutes les personnes qui feront leurs achats de vêtements au Bazar social Français, cela pour leur permettre de retrouver leurs frais de voyage.

BOURSE DE LILLE

du 2 Juin

VALEURS.	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	....	15800	15900
Anzin	5500	5540	5500
Bruay	....	35600	35500
Bully	....	2910	2900
Carvin	....	1210	1200
Courrières	1550	1555	1550
Douchy	985	990	980
Dourges	13800	13810	13800
Escarpelle	....	770	745
Lens 100e	890	890	885
Lievin	....	1850	1800
Meurchin	....	1690	9700
Ostricourt	800	820	800
Vicoigne	....	22500	22300

Le Gérant, Paul MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*
28, Rue de Fives